

Envoyé en préfecture le 11/04/2025
Reçu en préfecture le 11/04/2025
Publié le 
ID : 001-210101739-20250408-2025_045_DEL-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : FORÊT : PROGRAMMES DES TRAVAUX 2025 (3.6)

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de conseillers votants : 32

Date de convocation du Conseil : **31 mars 2025**
Date d'affichage de la convocation : **31 mars 2025**

Présents : Monsieur DUNAND (mairie), Mesdames COURT, GILLET et Messieurs PELLÉ, VENARRE, CRUYPENNINGK, IVANEZ, DESAY (adjoints), Mesdames COSSARD, VUILLIOT, HUSSON, CETTIER, GIET, LUZZI, DA SILVA DIAMANTINO et Messieurs SIGAUD, PELLETIER, VAN VAEREMBERG, ROBBEZ, LEVITRE, DUVILLARD, JUILLARD, BOCQUET (conseillers).

Pouvoirs :

Mme VANEL-NORMANDIN donne pouvoir à M. VAN VAEREMBERG,
Mme ZELLER donne pouvoir à Mme VUILLIOT,
Mme ASSENARE donne pouvoir à M. IVANEZ,
Mme REYGROBELLET donne pouvoir à M. VENARRE,
Mme CHARRE donne pouvoir à M. JUILLARD,
Mme GARNIER-SIMON donne pouvoir à M. BOCQUET,
M. MAZET donne pouvoir à Mme GILLET,
M. CADOUX donne pouvoir à M. DUVILLARD,
M. MOLINAS donne pouvoir à Mme COURT.

Absent : M. DANGUY.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

VU la note de synthèse,

VU le compte-rendu de la commission Espaces publics, Environnement et Travaux du 12 décembre 2024,

CONSIDÉRANT la proposition de Monsieur le maire de réaliser, en 2025, les travaux définis dans le programme de travaux annexé à la présente pour un montant de 34 940 € HT,

CONSIDÉRANT la proposition de Monsieur le maire de réaliser sur 3 ans les travaux définis dans le programme de travaux de renouvellement forestier annexé à la présente pour un montant de 55 710 € HT,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** les propositions de Monsieur le maire,
- **AUTORISE** Monsieur le maire ou un adjoint délégué à signer les devis se rapportant aux opérations énumérés dans les programmes.

Ainsi fait et délibéré, ont signé au registre les membres présents.

Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 001-210101739-20250408-2025_045_DEL-DE



La secrétaire de séance,

Dominique COURT

Pour copie conforme,

Fait à Gex, le 08 avril 2025.

Le maire,

Patrice DUNAND



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 11 avril 2025 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 11 avril 2025.